

BRF



ISSN 0758 1858

bulletin de recherches sur l'emploi et la formation N° 24
 édité par le CEREPQ janvier - février 1987

éditorial

Le CEREPQ se trouve au carrefour de deux lignes de sollicitations permanentes :

— l'une correspondant aux besoins croissants d'informations et d'analyses quantitatives et qualitatives sur la relation entre le champ de la formation et de l'éducation d'une part, le champ de l'emploi et du travail d'autre part ;

— l'autre correspondant, dans ce champ de la relation formation-emploi, à l'étude, au suivi et le cas échéant à l'évaluation de décisions ou de politiques destinées à améliorer la cohérence entre le système de formation et les besoins du système productif. Citons par exemple les décisions de l'Éducation nationale en matière de formation initiale, les dispositifs de formation en alternance au sens large, ou la politique de formation professionnelle des adultes.

Organisme de recherche mais élément d'une logistique d'aide à la décision, organisme administratif central mais centre de ressources pour décideurs privés et publics décentralisés ou pour les partenaires sociaux, expert pour la refonte des diplômes de l'Éducation nationale à l'égard des jeunes et des adultes : observateur donc de ce qui se passe dans le système d'éducation et de ce que secrètent les entreprises en matière de formation, le CEREPQ jouit d'une bonne position pour traiter les relations dynamiques entre la formation et l'emploi. Mais il est soumis à un risque permanent qui est celui de l'atomisation des travaux, compte tenu de la multiplicité des demandes et de l'ampleur du champ de recherche. Pour cette raison il convient de profiter de l'opportunité qu'a présentée la mise en place du programme d'activité 1987 pour dégager les priorités de travail qui permettent d'illustrer dans leurs objets et leurs méthodes les spécificités du CEREPQ.

Les formations en alternance

Les années passées ont vu se multiplier et se développer des dispositifs d'insertion et de formation en alternance dans le cadre des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

Ce développement des formations en alternance mérite d'être étudié de manière approfondie et suivie. Les questions sont nombreuses : qu'en est-il de l'efficacité des mesures ? Quelle est leur

contribution pour faciliter l'insertion des jeunes ? Quels publics touchent-elles en définitive ? Ces trois questions sont les plus classiques. Mais on peut également s'interroger sur le rôle de ces mesures dans la formation et la certification des jeunes. Est-il vrai que se construit entre l'appareil de formation initiale et l'emploi un espace nouveau de « formations intermédiaires », caractérisé par une implication beaucoup plus forte des entreprises et des partenaires sociaux ? Qu'en résulte-t-il du point de vue des modalités de développement des formations et des modes de certification ? L'insertion et le marché du travail des jeunes se trouvent-ils très fortement modifiés par l'existence de cette zone intermédiaire ?

sommaire

CEREPQ -BREF	3
LAREVUEFORMATIONEMPLOI	4
LA COLLECTION DES ETUDES	6
LA COLLECTION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL	9
LES DOSSIERS PROFESSIONNELS	12
CAHIERSDUREPERTOIRE FRANÇAISDESEMPLOIS.	12
HORS COLLECTION	13
LISTE DES MOTS-CLES ET DES ABBREVIATIONS	13
INDEX ANALYTIQUE	14
LE CEREPQ PUBLIE	15

Les entreprises et la formation continue

La formation tant initiale que continue est-elle une ressource pour toutes les catégories d'entreprises ? Sur le thème de la formation continue, un travail systématique s'avère nécessaire avant de développer des thèmes spécifiques. L'étude a donc un contenu fortement instrumental.

L'année 1987 sera consacrée à la constitution d'un panel d'entreprises dont la représentativité statistique sera assurée pour les plus de 500 salariés mais se fera de plus en plus lacunaire avec la réduction de la taille. Dès la fin du premier semestre, le panel sera exploitable en fonction des demandes des partenaires du CEREQ :

— en premier lieu, pour la réalisation de profils types de recours à la formation continue (stabilité, croissance régulière, fluctuations...);

— mais aussi, pour dégager des cas types, des expériences susceptibles de faire l'objet d'analyses de terrain, et encore pour évaluer le contexte dans lequel sont susceptibles d'intervenir des mesures publiques ou même pour en apprécier les effets si le recul est suffisant.

L'année 1988 verra si les financements « ad hoc » sont réunis, la réalisation de l'enquête par questionnaire fermé auprès d'un échantillon d'entreprises choisies sur la base des résultats de la première phase...

Outre les questions relatives au sens de la mesure et donc à la définition de la formation continue, on cernerá le pourquoi (investissements, embauches, résultats économiques,...) de l'inscription dans tel ou tel profil-type et on cherchera à mesurer le niveau de formation du personnel. Cette enquête demande qu'en préalable une qualité et un nombre suffisants d'observations de terrain aient pu être réalisés afin de nourrir l'élaboration du questionnaire.

La sous-traitance et la formation

Une investigation spécifique sur la sous-traitance se justifie de deux points de vue :

— celui d'une interrogation sur les modèles d'organisation des entreprises vis-à-vis desquels le développement et la recomposition de la sous-traitance servirait de thème analyseur ;

— celui d'une dynamique institutionnelle nouvelle engageant divers partenaires (Etat, fédérations professionnelles, certains types d'entreprises, institutions de branche spécialisées sur cette question, etc.) dans une tentative de redéfinition des relations de sous-traitance.

En bref, cette étude tentera de saisir des éléments d'inflexion dans la structuration du tissu productif et de les rapporter aux choix des entreprises en matière d'emploi et de formation.

Evolution des professions

Les études passées ont montré la pertinence et l'importance des approches qui cernent les caractéristiques des différentes professions, la façon dont elles se reproduisent et se transforment, le champ où elles exercent leur activité, les savoirs qu'elles mobilisent.

Cette approche sera poursuivie autour des thèmes suivants :

— la constitution d'un dossier professionnel consacré aux emplois et professions de la fonction personnel : y a-t-il une professionnalisation de cette fonction du point de vue des personnes qui la prennent en charge, du contenu professionnel de leur activité, de leur mobilité, de leur formation ?

— l'analyse de la reconversion et des itinéraires professionnels dont l'objectif sera de faire apparaître, sur différentes catégories et professions les grandes permanences et ruptures d'itinéraires qui permettent de rendre compte aussi bien des conditions qui assurent un maintien dans l'emploi (mais avec de nouveaux types de mobilité) que des conditions qui préparent ou provo-

quent déjà un chômage massif ou des transferts de main-d'œuvre ;

— l'approche de la dimension professionnelle de la relation emploi-formation dans différentes activités tertiaires (banque, santé, audiovisuel, presse...) ainsi que dans le domaine du travail indépendant.

Les enquêtes de l'Observatoire

En ce qui concerne l'enquête décentralisée sur les sortants du secondaire, le CEREQ, comme par le passé, contribuera au pilotage de l'opération conjointement avec le SPRESE.

Par ailleurs, l'exploitation d'un échantillon tiré sur les sortants de 1985 permettra de disposer de résultats nationaux à la fin de cette année. Rappelons également que dans certaines régions des résultats sont disponibles depuis plusieurs années.

L'enquête sur l'enseignement supérieur sera réalisée comme prévu cette année, (les limitations budgétaires ne permettant pas cependant d'avoir, pour les écoles, un échantillon aussi large qu'il aurait été souhaitable).

Enfin, les travaux sur l'enquête cheminement Niveaux III et IV et le « panel baccalauréat » se poursuivront normalement.

// convient de souligner l'inscription de ces projets dans une dynamique de capitalisation des connaissances et d'approfondissement des problématiques. C'est la raison pour laquelle chaque année, le premier numéro de BREF présente simultanément le programme d'activité et la liste des publications de l'année passée.